

# La Dialectologie wallonne

par Jean HAUST,

Chargé de cours à l'Université de Liège

---

Les patois s'en vont. D'une part le progrès constant des langues de haute culture, véhiculées par les journaux et par l'enseignement dans tous les milieux et jusqu'au fond des campagnes ; d'autre part le développement industriel, qui modifie les anciennes formes du travail humain en supprimant les métiers et les outils traditionnels ; enfin l'universel nivellement des conditions sociales — sans compter d'autres facteurs encore, comme la grande guerre qui a bouleversé les populations — tout cela contribue à l'altération progressive, et de nos jours singulièrement accélérée, des antiques idiomes.

En France, la langue officielle les refoule sans cesse et depuis longtemps. Dans notre Wallonie, les parlers populaires ont, en général, mieux résisté jusqu'ici ; ils se sont conservés plus sains et plus vigoureux, surtout dans le Nord-Est. Mais les causes de désagrégation agissent là aussi, et chaque jour davantage. Si, depuis trente ou quarante ans, le recensement décennal avait enregistré le nombre des Belges qui ont le wallon pour langue usuelle, nous posséderions un document précis qui démontrerait la tendance générale à l'unification linguistique. Souhaitons à ce propos que M. le Ministre de l'Intérieur veuille bien ajouter désormais deux mots au questionnaire traditionnel :

il nous fournirait ainsi, et à peu de frais, les éléments d'une statistique précieuse.

Les patois donc s'altèrent et périssent. Que les utilitaires s'en réjouissent avec les partisans de l'unité, ou que d'autres le déplorent pour des raisons sentimentales, il n'en reste pas moins que la science a pour devoir de noter les parlers provinciaux avant leur disparition. En effet, pour répéter une vérité depuis longtemps banale, les patois ne sont point des jargons informes, fruits de l'ignorance et du caprice. Aboutissement de plus de quinze siècles d'histoire, ils font partie du patrimoine national ; ils reflètent une mentalité, une conception particulière de la vie. A l'historien ils peuvent fournir des documents philologiques, souvent plus explicites et plus probants que les fouilles archéologiques. Ils sont les frères déshérités d'un dialecte qui a fait fortune et qui s'est haussé à la dignité de langue policée, littéraire, philosophique et diplomatique ; mais, s'ils n'ont pas subi de culture intensive, ils ont gardé leur rude liberté : ils se transmettent uniquement par tradition orale et leur évolution naturelle n'est point gênée par des lisières académiques, de sorte que leur étude est indispensable pour connaître à fond, et dans ses origines, la langue cultivée qui les domine orgueilleusement. Ainsi, plus que les fleurs des jardins, les plantes sauvages des champs, des talus et des bois sollicitent l'attention du botaniste.

C'est surtout dans un pays comme le nôtre, où voisinent deux peuples de langues différentes, que l'étude des patois présente un vif intérêt. Dans les bornes étroites de la Wallonie, coexistent trois groupes de parlers romans : le *wallon* proprement dit, qui couvre l'aire la plus étendue ; à l'Ouest, le *rouchi*, variété du picard ; au Sud-Est, le *gaumais*, variété du lorrain. Ces parlers, au même titre que le français, continuent le latin ; mais, outre diverses

circonstances historiques, la situation excentrique de la Wallonie, qui forme la marche septentrionale du monde roman, lui a valu de garder, plus vivaces qu'au Sud, ses richesses primitives et, plus archaïque, son caractère foncièrement latin ; c'est pourquoi nos dialectes occupent une place d'honneur dans la philologie française (1). D'autre part, le wallon, étant coincé entre la double frontière qui, au Nord et à l'Est, le sépare des pays de langue tudesque, s'est imprégné, plus profondément que le français, d'éléments germaniques ; de même aussi, en revanche, les parlers flamands ont subi une incessante infiltration romane. C'est que la frontière linguistique n'a jamais été, chez nous, une cloison étanche : par une sorte d'osmose, par une interpénétration tant de fois séculaire, il s'est produit entre Thiois et Wallons, avec les relations économiques

(1) Qu'on me permette, à ce sujet, de citer l'avis de M. Charles Bruneau (*Romania*, LI, p. 441 ; extrait du compte-rendu de mes *Etymologies wallonnes et françaises*) : « Les résultats du travail de M. Haust permettent d'établir des conclusions d'ensemble à la fois sur les patois wallons et sur les études romanes en général. Il est vrai, comme le fait remarquer M. H., que les patois wallons présentent une structure phonétique plus archaïque que le français et que leur vocabulaire a conservé de nombreux mots d'ancien français que le français moderne a perdus. Ce fait, qui est commun au wallon et au lorrain, s'explique par le caractère plus paysan des dialectes de l'Est : le parler de Paris devait évoluer plus vite, sous des influences sociales et littéraires, que le parler des villages de l'Ardenne isolés par leurs forêts, leurs marais et leur pauvreté, et même que le parler des villes de la Wallonie. Ce qui nous paraît plus particulier et plus intéressant, c'est la présence en wallon de mots latins que les autres dialectes français semblent n'avoir jamais connus (cupere, terreum, vara, peut-être gavia). Il serait important de délimiter exactement l'aire de ces mots, et d'augmenter le nombre de ces exemples. Ils viennent à l'appui de la thèse si originale de M. Jud (*Probleme der altromanischen Wortgeographie*, in *Zeitschrift für rom. Phil.*, t. 38, p. 1-75) : la Wallonie aurait fait partie, avant les invasions germaniques, d'un groupe de populations qui avait développé une civilisation spéciale, et possédait un vocabulaire spécial, dont nous retrouvons les vestiges non seulement dans les patois romans, mais aussi dans les patois germaniques de la rive gauche du Rhin. Il serait intéressant de délimiter cette ancienne province de la Romania : nous croyons y être parvenu, dans notre *Limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*, pour une région particulièrement favorable à l'établissement d'une frontière bien marquée ».

et politiques, des courants d'idées et de locutions dont témoignent à suffisance d'innombrables emprunts dans le lexique et dans la syntaxe.

Aussi, la collaboration des romanistes et des germanistes, dans le domaine de la dialectologie, ne peut que produire des résultats féconds. Cette idée, qui a présidé à la création de notre « Commission de Toponymie et de Dialectologie », fait honneur au Ministre des Sciences et des Arts qui l'a réalisée.

\* \* \*

Au sein de cette Commission, le groupe des dialectologues wallons a donc pour tâche propre de recueillir et d'étudier les parlars romans de la Belgique. Sous ce rapport, on ne l'ignore pas, l'initiative privée a déjà fait beaucoup. Le principal effort émane de Liège, où la « Société de Littérature wallonne » procède depuis longtemps, et dans tous les sens, à des enquêtes dialectales : l'œuvre accomplie dans ce domaine — comme dans celui de la toponymie — est déjà imposante. Il s'agit à présent de corroborer les efforts de cette Académie provinciale, de généraliser les enquêtes et de susciter, grâce à l'appui des autorités officielles, le plus grand nombre de collaborations intelligentes et dévouées. Le présent rapport a pour but de documenter ceux qui voudraient aider à notre entreprise de science et de piété filiale. Cette revue portera sur les points suivants : la Bibliographie, le Dictionnaire, l'Atlas linguistique. Je parlerai ensuite du système graphique et de l'enregistrement phonographique. Viendront enfin quelques recommandations méthodologiques, appuyées d'un certain nombre d'exemples.

### La Bibliographie

Une « bibliographie générale des œuvres écrites dans les divers dialectes de la Wallonie ou se rapportant à ces dialectes » figure au programme de la Société de Littérature wallonne (art. 21 de ses statuts). Il est en effet indispensable que la Wallonie possède un jour un répertoire analogue à la belle *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, élaborée avec autant de science que de patience par L. Gauchat et J. Jeanjaquet <sup>(1)</sup>. Dans ce domaine, notre pays est en retard. De 1859 à 1866, U. Capitaine a tracé la voie en publiant des notices précises sur les manuscrits et imprimés que possédait, à cette époque, la Bibliothèque de la Société <sup>(2)</sup>. En 1905, deux membres de la susdite Société, MM. O. Colson et O. Grojean, ont entrepris de nous doter d'une bibliographie remontant aux origines de la littérature wallonne et s'étendant jusqu'à la fin de l'année 1904 <sup>(3)</sup> ; mais le résultat des recherches entreprises à ce sujet n'a jamais vu le jour et ne le verra sans doute jamais. On doit seulement à M. Colson deux répertoires des plus utiles : la *Table générale systématique des publications de la Société liégeoise de Littérature wallonne* (1856-1906), publiée en 1908 <sup>(4)</sup>, et la *Bibliographie de la Littérature wallonne contemporaine*, I (années 1905 et 1906), publiée en 1912. Ce sont des modèles de description précise.

Pour guider les chercheurs et spécialement les jeunes romanistes, j'indiquerai succinctement d'autres études écrites par des philologues et conçues dans un esprit plus

(1) Neuchâtel, 1912-1920 ; 2 vol. in-8°.

(2) *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne* (= BSW), t. 2, 3, 4, 5, 7, 10.

(3) Voir la circulaire insérée dans l'*Annuaire de la Soc. de Litt. wall.*, t. 19, pp. 133-140.

(4) BSW, t. 47.



critique : on y trouvera l'analyse d'une foule de livres et d'articles dont l'énumération prendrait ici trop de place. C'est tout d'abord la *Bibliographie des patois gallo-romans*, par D. Behrens, 2<sup>e</sup> édition, traduite en français par Eug. Rabiet (1). C'est ensuite une étude critique de M. Wilmotte sur *Le Wallon*, synthèse suggestive depuis les origines jusqu'en 1890 (2), que M. Aug. Doutrepoint a continuée, dans le même recueil, pour les années 1891 et suivantes ; les événements de 1914 ont interrompu cette précieuse contribution à la bibliographie wallonne. Pour le surplus, on trouvera d'utiles indications dans le *Bulletin du Dictionnaire wallon* et dans nos revues régionales, notamment *Wallonia* (Liège, 1893-1914), *La Vie Wallonne* (Liège), *La Terre Wallonne* (Charleroi), *Le Guetteur wallon* (Namur), etc. Signalons enfin que, dans la *Bibliographie lorraine* (3), M. Charles Bruneau étudie, avec les parlers lorrains, tout ce qui concerne le gaumais.

Je souhaite que notre Commission puisse exercer une action utile en invitant nos romanistes à édifier le monument bibliographique qui nous manque. En tout cas, dès cette année elle a décidé de dresser la bibliographie de 1926, et ce bilan bibliographique se poursuivra, espérons-le, sans interruption.

### Le Dictionnaire

Charles Grandgagnage — né à Liège en 1812 et y décédé en 1878 — eut le premier l'idée d'étudier scientifiquement les divers parlers romans de la Belgique : à ce titre, il

(1) Berlin, 1893. Les pages 211-227 concernent nos dialectes. — Un supplément portant sur les années 1892-1902 a paru en 1903 dans la *Zeitschrift für franz. Phil.*, t. XXV, pp. 232-237.

(2) *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der Romanischen Philologie*, de K. Vollmöller et R. Otto ; tome I, pp. 347-362.

(3) Nancy-Paris-Strasbourg, 1925.

mérite d'être considéré comme le fondateur de la philologie wallonne. Bien d'autres, avant lui, avaient composé des recueils de mots patois ; mais leur but, uniquement pratique, était de mieux faire connaître le français. Grandgagnage eut une visée plus objective, plus haute et plus large : il voulut, suivant son expression, « embrasser le cercle tout entier », former d'abord un vaste répertoire où voisinaient « tous les mots des différents dialectes et des différents âges », comparer ensuite ces mots entre eux et avec ceux des autres idiomes romans, rechercher enfin l'étymologie de ces vocables. Son *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, dont la 1<sup>re</sup> livraison parut en octobre 1845, est encore aujourd'hui le vocabulaire wallon le plus riche et le plus précieux qui ait vu le jour ; c'est, malgré ses lacunes et ses défauts, le seul recueil synthétique dont dispose le wallonisant.

Quelque temps après, en 1856, se fonda la « Société liégeoise de Littérature wallonne » qui, présidée la première année par Forir, fut ensuite dirigée, pendant plus de vingt ans, par Ch. Grandgagnage. Ce parrainage glorieux valut à la société une destinée longue et féconde. Aidé des François Bailleux et des Ulysse Capitaine, l'illustre savant fit de la jeune Académie liégeoise la gardienne vigilante de la littérature populaire et la patronne des recherches dialectologiques dans la Belgique romane. Sans doute, c'est uniquement du pays de Liège qu'il s'agit dans ses statuts primitifs : l'article 5, notamment, lui donnait pour mission de « réunir les matériaux du dictionnaire et de la grammaire du dialecte liégeois ». Mais, outre que l'ancien pays de Liège était fort étendu, par la force même des choses le cadre devait bientôt s'élargir. Dès les premières réunions officielles, le secrétaire Bailleux envisage l'éventualité de « réunir les matériaux d'un dictionnaire général des divers patois romans de Belgique et de

France » (1). Dès novembre 1858, la Société se préoccupe de tracer la frontière linguistique et de « construire la carte de la Wallonie » (2) : c'est même à cette occasion, paraît-il, que le mot *Wallonie* a été lancé pour la première fois (3). D'autre part, nous l'avons vu plus haut, U. Capitaine jette les bases d'une « Bibliographie wallonne » (4). En 1859, la Société publie des textes de Verviers, de Beauraing, de la Famenne ; elle fait traduire, en 69 patois différents, la Parabole de l'Enfant prodigue (5). Puis, c'est le *Dictionnaire des spots* ou proverbes ayant cours dans tous les parlers wallons (6), et des extraits du précieux *Dictionnaire malmédien* que Villers avait composé en 1787 (7). On le voit, c'est un peu partout que la Société, dès ses débuts, étend son champ d'action, provoquant ou dirigeant des travaux et des recherches. Suivant les paroles que prononçait J. Stecher en 1860, elle faisait sentir son influence jusqu'aux frontières les plus reculées de la Wallonie ; son *Bulletin* devenait ainsi « le moniteur de la renaissance wallonne » (8).

Le dictionnaire à composer restait néanmoins à l'état de projet assez lointain. On fouillait de préférence la région liégeoise et ainsi, par exemple, se formait une précieuse collection de vocabulaires technologiques. Ce qui arrêta surtout les efforts de réalisation, c'était l'épineuse question de l'orthographe : un philologue seul pouvait la résoudre. Il fallut attendre que, de 1895 à 1898, la Société eût recruté un noyau de dialectologues fervents et exercés pour qu'il s'y créât une atmosphère favorable aux inno-

(1) *Bull. de la Soc. liéq. de Litt. wall.* (= BSW) t. 1, année 1858, p. 25.

(2) BSW, t. 2, p. 29 ; t. 3, p. 25 ; t. 2, II, p. 73.

(3) Cf. la revue *Wallonia*, t. 20, p. 749.

(4) BSW, t. 2, p. 369.

(5) BSW, t. 3, II, pp. 80-86. Ces traductions ont paru en 1864 dans le t. 7.

(6) BSW, t. 4.

(7) BSW, t. 6.

(8) BSW, t. 5, p. 29.



vations scientifiques. L'honneur d'avoir élaboré un système d'orthographe rationnelle revient à notre éminent confrère M. Jules Feller <sup>(1)</sup>.

Dès lors, la question du Dictionnaire devient la grande préoccupation ; les travaux d'approche sont poussés activement. On dépouille les riches publications de la Société ; on met sur fiches les glossaires et dictionnaires imprimés ou manuscrits ; on classe le tout systématiquement ; enfin, pour permettre à la critique d'apprécier la somme des matériaux recueillis et la valeur de la méthode adoptée, paraît, en 1904, un *Projet de Dictionnaire*, comprenant l'étude approfondie d'un suffixe et une centaine d'articles-spécimens <sup>(2)</sup>.

La presse belge et les grandes revues romanes de l'étranger accueillirent avec faveur cette brochure et firent des vœux unanimes pour la réalisation de l'entreprise.

L'élan était donné et l'œuvre décidément mise en chantier, sous la direction de trois philologues et avec le précieux concours d'une pléiade de correspondants recrutés sur divers points du pays.

Depuis lors, la Commission directrice n'a cessé de travailler à enregistrer sa documentation. Récolter, analyser, classer, telle est sa tâche assidue, si bien qu'elle possède aujourd'hui un million de fiches, au lieu des 60.000 qu'elle avait au moment de publier son *Projet*.

En vue de faciliter ses moyens d'information, elle a créé en 1906 un *Bulletin du Dictionnaire*, petite revue de philologie dialectale qui compte à présent quinze volumes. On y trouve notamment douze vocabulaires-questionnaires portant sur les mots commençant par AB-AM ; tirés à part, ces questionnaires ont été soumis à l'examen de nombreux

(1) BSW, 41, fasc. 1, paru en 1900.

(2) Brochure de 36 pages petit in-4° à 2 colonnes ; Liège, Vaillant-Carmanne.

correspondants qui, en général, ont fidèlement et copieusement répondu. Jusqu'à ce jour, sur 2504 cahiers expédiés, il en est revenu 2112, soit un déchet de 392, dû surtout aux deux premiers cahiers, que l'on a distribués plus largement. Au reste, en voici le compte exact :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
I	280	278	223	220	230	215	195	188	188	180	164	143	2504
II	201	192	205	201	206	194	180	175	174	157	116	111	2112
III	79	86	18	19	24	21	15	13	14	23	48	32	392

I = cahiers expédiés ; II = cahiers rentrés et dépouillés ; III = cahiers restés en souffrance.

La liste serait longue, s'il fallait énumérer tous les correspondants à qui l'on doit de la reconnaissance ; citons seulement, parmi les disparus, Albin Body, Louis Loiseau, Nicolas Pietkin, Sébastien Randaxhe, Emile Rolland.

Si l'on considère que les modestes ressources dont dispose la Commission du Dictionnaire ne lui permettent pas d'avoir un copiste ou un employé quelconque ; que, d'autre part, pour des raisons de prudence, elle tient à faire elle-même tous les dépouillements et classements nécessaires, on comprendra à quel labeur obscur et inlassable elle a dû s'astreindre, depuis plus de vingt ans, pour accroître ses collections.

Il va de soi que la Commission du Dictionnaire ne s'est pas contentée des réponses obtenues par correspondance. Elle n'a jamais cessé de faire des enquêtes sur le terrain, visitant les régions inexplorées et recueillant *de auditu* des renseignements inédits dont profiteront le Dictionnaire et une autre entreprise dont je parlerai tantôt, l'*Atlas linguistique*.

C'est surtout au cours de telles explorations qu'elle a vivement senti, dès 1907, la nécessité de recueillir, en même temps que des mots désuets et des prononciations

locales, les objets archaïques indispensables pour comprendre et définir les termes. De là le projet de former un musée qui doit « réunir les objets ou dessins d'objets relatifs à la vie wallonne, spécialement en vue d'assurer l'exactitude des définitions données aux mots et de faciliter l'illustration des publications linguistiques » (1). Ce *Musée de la Vie wallonne*, qui s'est fondé en 1913, prospère aujourd'hui et se développe de plus en plus, grâce au zèle de son directeur, M. J.-M. Remouchamps, dont le travail est des plus précieux : il prépare au Dictionnaire une illustration qui sera aussi abondante et aussi artistique que scrupuleusement exacte ; d'autre part, ses cahiers d'*Enquêtes du Musée* complètent à merveille la documentation de la Société de Littérature wallonne. Le domaine est vaste et la matière pour ainsi dire inépuisable ; il n'y aura jamais assez de bons ouvriers à la tâche !

L'œuvre du Dictionnaire a longtemps souffert du manque de ressources. Pourtant, une vaste entreprise de ce genre nécessite évidemment des dépenses considérables, et c'est miracle que les dialectologues wallons ne se soient point découragés devant la longue indifférence des pouvoirs officiels. Les mauvais pas sont aujourd'hui franchis : l'Etat a fini par comprendre qu'il devait soutenir une œuvre d'intérêt national et scientifique. Le *Dictionnaire wallon* ou *Glossaire général des patois romans de Belgique* verra bientôt le jour sous les auspices de l'Académie Royale de langue et de littérature françaises. Le manuscrit du 1<sup>er</sup> fascicule est à l'impression et paraîtra à la fin de cette année.

(1) Article 22 des nouveaux statuts de la Société ; cf. *Bull. du Dict.*, 1913, p. 7.

## L'Atlas linguistique

Quel est le tracé actuel de la *frontière linguistique* au Nord et à l'Est de la Wallonie ? La carte qui accompagne le beau mémoire de Godefroid Kurth (1) est aujourd'hui périmée. En juin 1914, l'Institut Cartographique militaire a édité une carte au 900.000<sup>e</sup>, donnant en trois teintes différentes les régions flamande, wallonne et allemande de la Belgique en 1910 ; mais cette carte est trop petite et, d'ailleurs, elle aussi n'est plus à jour. Il faut prendre pour base le dernier recensement (1920) : M. J.-M. Remouchamps prépare sur ce sujet une étude approfondie que nous espérons voir paraître bientôt.

D'autre part, il y a longtemps que des chercheurs ont tâché de délimiter *les régions dialectales du pays wallon*. François Bailleux y songeait vers 1860 et c'est pourquoi il avait poussé la Société de Littérature wallonne à faire traduire dans tous les dialectes wallons la Parabole de l'Enfant prodigue. Un de ses manuscrits porte cette division théorique : 1<sup>o</sup> le *liégeois*, comprenant *a.* le *liégeois proprement dit* (N. de la province), *b.* le *verviétois*, qui embrasse Spa, Malmedy, la vallée de la Vesdre, le canton de Herve (E. de la province) ; *c.* le *hutois*, avec la basse et la haute Hesbaye, le brabançon (S. et O.) ; 2<sup>o</sup> le *namurois*, avec Dinant et une partie du Brabant ; 3<sup>o</sup> l'*ardennais*, la Famenne ; 4<sup>o</sup> le *hennuyer* : *a.* de Charleroi, Thuin ; *b.* de Mons ; *c.* de Tournai (2).

Nous avons vu que la Société de Littérature wallonne avait, dès ses débuts (1858), engagé ses correspondants à lui fournir des renseignements pour la carte linguistique

(1) Mém. de l'Acad. royale de Belgique, t. XVIII, 1895-98.

(2) *Ann. de la Soc. de Litt. wall.*, t. 3 (1867), p. 59.

qu'elle projetait. Elle ne reçut qu'une seule réponse utile (1) et l'entreprise n'eut pas d'autre suite.

En 1887, M. Wilmotte amorce les premières études précises, accompagnées de cartes, portant sur quelques points de phonétique wallonne au Nord-Ouest de Liège. Il publie dans la *Revue des Patois Gallo-Romans*, t. I (1887), pp. 23-28, le début, resté sans suite, d'une *Phonétique wallonne* dans le *Canton de Fexhe-Slins* (avec dix petites cartes) et, dans le t. II (1888), pp. 38-46, une étude sur les *Variétés du son h* ( $\chi$ ), avec une carte de la Hesbaye liégeoise. — Dans la même revue, t. IV (1891), pp. 17-32, Paul Marchot étudie les *Patois du Luxembourg central*. — Les *Mélanges wallons* (Liège, 1892) contiennent quelques cartes fragmentaires : deux de l'arrondissement de Verriers, par Georges Doutrepoint et Jean Haust, annexées à leur étude phonétique et morphologique sur les *Parlers du Nord et du Sud-Est de la province de Liège*; une carte figurant les *Limites du picard et du wallon en Belgique*, par Jules Simon ; une autre enfin, intitulée ambitieusement *Les limites du wallon en Belgique*, par Clément Boclinville, qui ne donne en réalité que les limites de l'aspirée *h* du dialecte liégeois et de la chuintante *ch* du namurois. — En 1900, M. Alph. Maréchal a publié la *Carte dialectale de l'arrondissement de Namur* avec huit limites phonétiques ou morphologiques, plus un essai de carte des régions dialectales de la Wallonie d'après la 3<sup>e</sup> personne du pluriel de l'Indicatif présent (2). — Mentionnons avec honneur les douze cartes dessinées par J. Feller, qui accompagnent le beau travail du P. Grignard, *Phonétique et Morphologie des dialectes de l'Ouest-wallon* (3), ainsi que la magistrale *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, par Ch. Bruneau,

(1) BSW, t. 7, II<sup>e</sup> partie, p. 1, avec la carte du canton d'Aubel.

(2) BSW, t. 40, pp. 65-94.

(3) BSW, t. 50 (1908), pp. 375-521.



étude qui porte sur 93 points, dont 35 sont des localités belges situées sur la Semois et à la frontière française (1). — Enfin M. Maréchal vient de publier une petite carte intitulée *La Wallonie et ses cinq régions linguistiques* (2). Cet essai de synthèse a pour but pratique de faciliter le classement des documents du Musée de la Vie Wallonne ; les divisions indiquées ne sont et ne peuvent être qu'approximatives.

Le monumental *Atlas linguistique de la France*, publié par J. Gilliéron et E. Edmont, comprend dans ses limites la Belgique romane, dont 23 points seulement ont été sondés (3). Les cartes, portant chacune les diverses traductions d'un seul mot, sont assurément des plus précieuses ; mais, pour ce qui concerne notre pays, nous ne pouvons nous en contenter. Les points étudiés sont trop peu nombreux, trop distants les uns des autres ; de plus, au cours de mes enquêtes, j'ai pu y constater nombre d'erreurs de notation et même de traduction. Le travail est à reprendre et à compléter.

La Commission du Dictionnaire wallon a naturellement songé à pareille entreprise : dès 1905, elle adoptait, en principe, la publication d'un *Atlas linguistique de la Wallonie* (4).

Disons tout de suite que la préparation de cette œuvre n'est guère aussi avancée que celle du Dictionnaire. Cela tient à ce que l'on devait aller au plus pressé : il fallait réserver ses maigres ressources et ses loisirs restreints

(1) Paris, Champion ; t. I (1914) ; le t. II vient de paraître (1926).

(2) *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, 3<sup>e</sup> année, 1926, p. 274. Liège.

(3) C'est à savoir les points 176 Chiny, 182 Vance, 183 St-Pierre (Libramont), 184 Bastogne, 185 Bouillon, 186 Grupont, 187 Gedinnie, 189 Aublain (Couvin), 190 Vielsalm, 191 Malmédy, 192 Bomal-lez-Durbuy, 193 Dolhain, 194 Beaufays, 195 Anseremme, 196 Waremmes, 197 Sclayn, 198 Hanzinne, 199 Wavre, 200 Thirimont, 201 Godarville, 202 Mesvin, 203 Lessines, 204 Thieulain.

(4) *Bull. du Dict. w.*, 1<sup>re</sup> année, 1906, p. 28.

à la tâche que l'on estimait, peut-être à tort, primordiale, celle de recueillir, soigneusement localisés, les mots désuets et tous autres renseignements, d'où qu'ils vissent, sans se préoccuper d'établir des limites dialectales qui auraient nécessité des enquêtes minutieuses et systématiques.

En octobre 1920, le gouvernement a institué une chaire de wallon à l'Université de Liège. Chargé du cours de Dialectologie wallonne, j'ai considéré dès lors comme un devoir immédiat d'entrer en campagne, afin de me procurer, pour ce cours, une documentation sûre et méthodique, qui pourrait en même temps servir à l'élaboration d'un atlas. Le Patrimoine de l'Université de Liège m'a prêté, dans cette vue, une aide financière dont je lui témoigne ici ma reconnaissance (1).

Un *Questionnaire français* a d'abord été composé sur le modèle de celui de Gilliéron et de celui que M. Ch. Bruneau a employé pour ses enquêtes en Ardenne française (2). Il comprend 2100 numéros et, pourtant, il n'est pas encore assez complet à mon gré. Il s'agit de traduire chaque fois en dialecte un mot ou deux (écureuil, chélidoine, la forge du maréchal ferrant) ou une phrase toute simple (le seigle va mûrir), ou encore de donner une énumération de termes, la description d'un objet (les noms des différents labours ; les parties de la charrue ou de la roue ; les différentes espèces de scies, de clous, de tartes, etc.). Le matériel verbal compris dans ce questionnaire comporte, en français, 4150 mots ou formes de la conjugaison.

Sur la carte au 320.000<sup>e</sup>, publiée en 1923 par l'Institut cartographique militaire, j'ai choisi, parmi les 1450

(1) On me pardonnera de devoir ici user souvent du *moi*. C'est, en somme, un rapport personnel sur une partie de mon activité ; ce rapport s'adresse aussi bien au gouvernement qui m'a chargé d'une mission scientifique qu'à tous ceux qui, d'une façon quelconque, ont bien voulu m'aider.

(2) M. Ch. Steenebruggen a eu l'obligeance de faire reproduire au multigraphe quelques centaines d'exemplaires du Questionnaire.

communes wallonnes, environ 400 points où il conviendrait d'enquêter. Ce chiffre est sans doute trop élevé : si l'on pouvait approfondir 200 à 300 points, le résultat serait déjà des plus satisfaisants.

Jusqu'à présent, c'est-à-dire en deux ans et demi d'un travail trop souvent interrompu, j'ai étudié complètement 48 points et à peu près terminé 16 points : ces derniers sont marqués de l'astérisque dans le tableau ci-joint. De plus, sur 56 points [mis entre crochets], l'enquête a reçu un commencement d'exécution.

- I. *Hainaut*. 1. (arr. de Tournai) Tournai, Kain, Pecq, Wiers [Popuelles, Rumes].
2. (Ath) Belceil, \*Stambruges, Houtaing [Ellezelles, Ath, Ladeuze, Wodecq].
3. (Soignies) Braine-le-Comte, Gottignies, \*Houdeng, Soignies [Eudeghien, Bassilly].
4. (Mons) Wasmes, Mons, \*Maisières, \*Harmignies [Frame-ries, Harvengt, Bougnies].
5. (Thuin) [Gozée, Rance].
6. (Charleroi) Chapelle-lez-Herlaimont, Landelies, Montigny-le-Tilleul, \*Fleurus, \*Viesville [Trazegnies].
- II. *Brabant* (arr. de Nivelles) Genappe [Nivelles, Sart-Dame-Avelines, Dion-le-Val, Tourinnes-St-Lambert].
- III. *Namur*. 1. (arr. de Namur) Gembloux, Bierwart, Arsimont, Crupet, Andenne, Fosse [Forville, Cortil-Wodon, Lustin, Sorée].
2. (Philippeville) [Morialmé, Petigny-Couvin, Neuville-le-Chaudron].
3. (Dinant) Bouvignes-Dinant, Custinne [Jemelle, Han-sur-Lesse, Heure].
- IV. *Luæembourg*. 1. (Arlon) [Rachecourt].
2. (Virton) \*Virton, Ste-Marie-sur-Semois, Rossignol, \*Chiny [Ruelle, St-Léger].

3. (Neufchâteau) Offagne, Awenne, \*Recogne, \*Auby [Bagimont, Rochehaut].
4. (Bastogne) Fauvillers, Vielsalm, \*Bovigny [Bastogne, Hompré, Petit-Thier].
5. (Marche) Roy, Tohogne, Villers-Ste-Gertrude, \*Forrières [Borlon, Marche].

V. *Limbourg* (arr. de Tongres) [Bassenge].

- VI. *Liège*. 1. (arr. de Waremme) Pellaines, Geer, Bergilers [Lantremange, Darion, Crehen, Hannut, Les Avirs, Glons].
2. (Huy) Ben-Ahin, Huy, Les-Waleffes, Strée, Bas-Oha, \*Neuville-sous-Huy [Antheit, Vierset-Barse, Harzé].
  3. (Liège) Flémalle, Jupille, \*Liège, Esneux, Sprimont, Hognoul [Vottem, Dalhem, Trembleur].
  4. (Verviers) Verviers, Stoumont [Petit-Rechain, Stavelot, Wanne, Polleur].
  5. (Malmedy) Robertville, \*Faymonville, \*Malmedy [Ligneuville].

Il faut à l'enquêteur près d'une semaine de travail pour remplir le questionnaire dans une seule localité et encore ne doit-il pas perdre de temps à chercher le sujet compétent qui veuille bien se prêter à ce jeu de questions interminables. Aussi, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, j'ai adressé le questionnaire, en bloc ou par tiers, à des correspondants éprouvés qui l'ont rempli de leur mieux ; je vais ensuite sur place revoir les réponses avec celui qui les a écrites ou bien je les contrôle avec un autre sujet. Ce système a l'avantage d'abrégé de moitié la durée de l'enquête.

L'inscription des réponses dans les cahiers du questionnaire se fait donc chaque fois à l'audition et en graphie phonétique. Malgré les difficultés d'une besogne souvent accablante, il est désirable, pour la bonne marche et pour l'unité scientifique de l'œuvre, que ce soit le même enquêteur qui s'astreigne à faire, sous sa responsabilité, ce

minutieux travail de recherche et de notation. Puissent ses forces y suffire jusqu'au bout ! (1).

Une fois le questionnaire dûment rempli, il s'agit de transcrire chaque réponse sur une fiche : afin d'éviter, là encore, toute cause d'erreur, le directeur de l'enquête a, jusqu'ici, également assumé cette tâche délicate.

On disposera donc de deux collections de documents dialectologiques : celle des cahiers où l'on pourra étudier le parler de telle ou telle localité, et celle des fiches qui donnera la traduction de tel ou tel mot dans les divers parlers. Une troisième collection est en voie de formation : celle des cartes de Wallonie qui mettent sous les yeux, et de façon très nette, les résultats de l'enquête. On en trouvera ci-joint un spécimen réduit. Spécimen naturellement encore très incomplet, qui donne néanmoins une idée suffisante de l'avancement du travail.

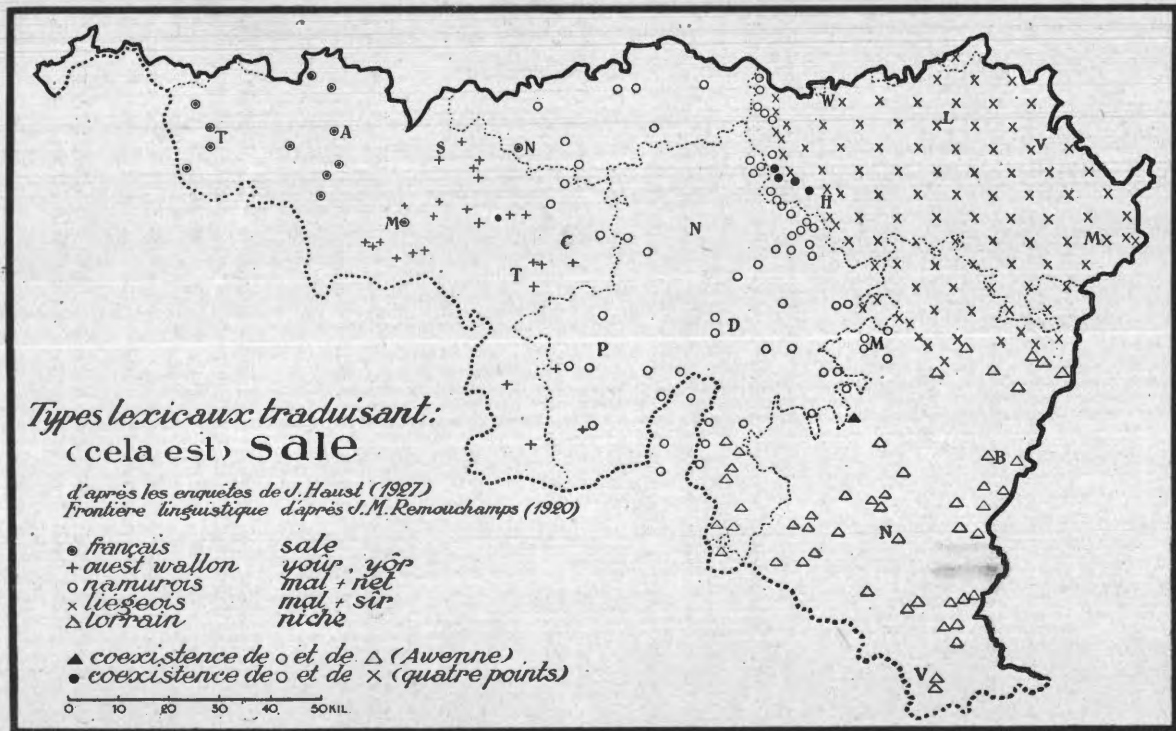
Cette carte montre comment nos dialectes traduisent l'adjectif *sale* (2). Gilliéron n'a pas cru devoir comprendre ce mot dans son questionnaire, sans doute parce que le terme français (d'origine germanique) est universellement, ou à peu près, adopté en France. Or, chez nous, la traduction de *sale* présente cinq aires nettement distinctes.

1° A l'Ouest, le mot français pénètre jusqu'à Mons et apparaît même en flot dans la petite ville de Nivelles. Il a refoulé le vieux mot *yoûr* (latin *horridus*, anc. fr. *ord*, d'où le fr. *ordure*).

(1) Cette unité dans l'enquête et dans l'acquisition des matériaux ne préjuge pas, à mes yeux, d'une autre question importante : l'édition d'un *Atlas*, qui apparaît encore lointaine et qui nécessitera des efforts conjugués et des ressources extraordinaires. Pour le moment, on s'estimera sans doute satisfait si les matériaux recueillis sur place permettent — notamment — d'enrichir le *Dictionnaire* de cartes et de schémas de tout genre.

(2) Questions nos 354 : l'écurie est *sale* — 397 : quelle *sale* bête ! — 612 : c'est *sale* — 642 : quel *salé* temps ! — 651 : quelle *sale* bruine ! — 882 : laver le linge *sale*.





2° Ce type *yôûr*, *yôr*, fém. *yôrt* (dérivé *yordi* salir) survit dans le Borinage et couvre, de plus, entre Mons et Charleroi, une bande verticale assez étroite : Braine-le-Comte, Soignies, Les Ecaussinnes, Marches-lez-Ecaussinnes, Maisières, Gottignies, Havré, Houdeng, Chapelle-lez-Herlaimont, Trazegnies, Landelies, Montigny-le-Tilleul, Gozée, Rance, Cerfontaine, Bourslers-lez-Chimay. Il est lentement rongé par le fr. *sale*, qui se dit déjà çà et là au figuré (questions n<sup>os</sup> 397, 642, 651).

3° De Namur, le type *mânè* (mal+net) rayonne sur un vaste territoire dont les points-limites, constatés jusqu'à présent, sont à l'Ouest : Braine-l'Alleud, Genappe, Viesville, Morialmé, Senseille, Petigny-lez-Couvin ; au Sud : Revin et Fumay sur la Meuse française (1), Willerzie, Bourseigne-Neuve, Felenne, Vonèche, Resteigne ; à l'Est : Forrières, Roy, Marenne, Heure-en-Famenne, Eyelette, Jallet, Perwez, Coutisse, Andenne. Il enlève à la province de Liège les villages de la lisière occidentale : Seilles, Landenne, Waret-l'Evêque (2), Burdinne, Acosse, Ambresin, Thisnes, Crehen, Grand-Hallet, Lincen, Pellaines, Racour.

4° Tout contre la ligne presque verticale formée par ces derniers points, court la limite occidentale du type liégeois *mâssî* (*mâssîr* = mal + l'adjectif archaïque *sîr*, propre) (3). On le constate à Avernas-le-Bauduin, Bertrée, Hannut, Moxhe, Ciplet, Lamontzée, Lavoit, Héron,

(1) Cf. Ch. Bruneau, *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, t. II, p. 272. — Ce tome II, qui vient de paraître (1926) après une interruption de douze ans, termine dignement un ouvrage magistral, véritable modèle du genre.

(2) Waret-l'Evêque, ainsi que Héron, Couthuin, Ben-Ahin, use du type namurois et du type liégeois. Cette hésitation est un fait assez rare qui mérite d'être noté.

(3) *sîr* est emprunté de l'adjectif moyen haut all. *ziere*, *zier*, moyen néerlandais *siere* « joli, pimpant, propre » ; cf. *Bull. du Dict. w.*, 1925, p. 126 ; 1926, p. 105.

Couthuin, Ben-Ahin, Huy, Marchin, Vyle-et-Tharoul, Pailhe, Les Avins, Bois-et-Borsu, (prov. de Liège) ; à Bonsin, Noiseux, Baillonville (prov. de Namur) ; enfin, au Sud, la ligne descend de Hotton à Laroche, et passe à Dochamps, Les Tailles, Langlire (hameau de Mont-le-Ban) pour finir à Bovigny (prov. de Luxembourg). Ce domaine de *mâssî* répond à peu près exactement à celui de *norêt* (mouchoir) et à celui d'autres vocables ou traits phonétiques. Il représente en somme l'aire du dialecte liégeois pris dans sa plus grande extension.

5° Le type lorrain *niche* (1) pousse au Nord jusqu'à Mont-le-Ban, Samrée, Beausaint, Awenne et déborde à l'Est sur la province de Namur : Vencimont, Malvoisin, Gedinne, Louette-St-Pierre, Bohan, Bagimont. C'est le seul connu en pays chestrolais et gaumais.

### Le système graphique

1. *Orthographe usuelle*. — La Société de Littérature wallonne a, depuis 1900, adopté le système élaboré par J. Feller. Ce système s'efforce de combiner dans de sages proportions les principes opposés du phonétisme et de l'étymologie ou de l'analogie française ; il note exactement les sons parlés, mais aussi, dans la mesure du possible, il tient compte de l'origine des mots, de la grammaire et de l'histoire de la langue (2). Appliqué depuis 1900 dans les publications de la Société, il est aujourd'hui suivi par la majorité des patoisants. Ce système a des avantages et

(1) C'est l'anc. fr. *nice* (lat. *nescius*) « négligent, niais, sot », d'où « négligé, sale ».

(2) Pour plus de détails, voyez J. Feller, *Essai d'orthographe wallonne* (BSW 41, fasc. 1, pp. 1-237), et *Règles d'orthographe wallonne* (ibid., fasc. 2, pp. 45-96).

nous le recommandons à tous nos correspondants ; mais il ne peut suffire pour une étude scientifique, où la précision est de rigueur.

2. *Système phonétique.* — Le son est ce qu'il y a d'essentiel dans le patois : c'est lui qu'il importe de figurer avant tout. Il est nécessaire que la graphie des patois soit une image fidèle de la prononciation, c'est-à-dire qu'elle soit phonétique et que le même système puisse s'appliquer de façon uniforme à tous les patois d'une même région <sup>(1)</sup>.

Mais quel système adopter ? Les phonéticiens sont loin d'être d'accord : les uns, par exemple, pour figurer *o* fermé le marquent d'un accent aigu ; les autres mettent un point en dessous.

Théoriquement, on partagera l'avis de M. Ch. Bruneau qui adopte, avec quelques variantes, le système graphique de l'*Atlas* de Gilliéron. Connue de tous les dialectologues, il est universellement adopté en France pour les travaux de l'espèce <sup>(2)</sup>.

Toutefois, vu la dépense élevée qu'entraînerait aujourd'hui la fonte d'une multitude de signes spéciaux, il faudra bien réduire le nombre des caractères et user de procédés conventionnels pour suppléer à ceux que l'on se verra forcé de supprimer.

Il s'agit là d'un problème technique des plus délicats. Dans ce domaine également, germanistes et romanistes devraient, semble-t-il, échanger leurs vues et tâcher d'arriver à une entente qui, entre autres avantages, réduirait notablement les dépenses.

(1) *Introduction à l'étude des patois*, par l'abbé Rousselot (*Revue des patois gallo-romans*, I, p. 3).

(2) Ch. Bruneau, *Etude phonétique des patois d'Ardenne*, p. 34.

### L'enregistrement phonographique

C'est, de nos jours, le complément nécessaire d'une enquête sérieuse sur les patois.

Dès 1910, dans un article sur les *Machines parlantes et la Dialectologie* (1), M. Antoine Grégoire, aujourd'hui professeur de phonétique expérimentale à l'Université de Liège, émettait l'intention d'entreprendre chez nous une collection de ces enregistrements.

En juin-juillet 1912, MM. Ferdinand Brunot et Charles Bruneau ont fait une série d'enquêtes phonographiques dans un coin des Ardennes franco-belges. J'ai eu l'avantage d'assister à plusieurs séances et j'ai pu constater que l'essai donnait des résultats très satisfaisants (2). A la suite de cette enquête, l'Université de Paris a remis généreusement à la « Société de Littérature wallonne » une collection de 168 enregistrements qui intéressent nos parlers romans du Sud des provinces de Luxembourg et de Namur.

De son côté le « Musée de la Vie Wallonne » a inscrit à son programme l'enregistrement par phonographe des patois, légendes, contes, chansons populaires, etc.

En 1913, en collaboration avec M. Ferd. Brunot, de la Sorbonne, il a procédé à l'enregistrement d'un certain nombre de cris de la rue à Liège. Il procédera à quelques enregistrements, cette année même (1927), avec le concours de M. Grégoire. Cette documentation concernera notamment les cris de la rue et les théâtres de marionnettes.

En 1928, le Musée se propose d'intensifier ce service. Un accord de principe est intervenu avec M. Pernot, directeur de l'Institut de Phonétique de l'Université de Paris. C'est sous sa direction que de nombreux enregistrements seront faits, intéressant à la fois le folklore, l'ethnographie et la dialectologie.

(1) *Bull. du Dict. wallon*, 5<sup>e</sup> année, p. 37.

(2) *Ibid.*, 7<sup>e</sup> année, p. 62.



### Recommandations méthodologiques

Il me reste à dire comment les hommes de bonne volonté peuvent nous prêter une aide efficace.

Nous nous adressons à ceux qui connaissent convenablement leur dialecte maternel, qui le parlent ou qui ont l'occasion de noter les expressions qui les frappent. Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour faire ici œuvre utile. Décrire en patois le métier que l'on exerce depuis des années, en dresser le vocabulaire détaillé, avec des dessins même informes, c'est apporter à l'édifice des matériaux de première main qui, classés méthodiquement, s'éclaireront les uns les autres. Quiconque est capable de rédiger une note peut nous aider à répondre à nos questionnaires.

Nous nous adressons surtout aux membres du clergé, aux instituteurs et professeurs, aux apprentis philologues, étudiants ou anciens étudiants de l'Université, à tous ceux qui ont subi quelque formation scientifique et jouissent de quelque loisir. Ils sont légion ; beaucoup d'entre eux habitent des coins reculés de nos provinces, où ils sont en contact direct et fréquent avec le peuple. L'idéal serait de voir se former, dans chaque commune, un Comité qui prendrait à cœur de noter le parler local dans ses diverses manifestations : langage courant, sobriquets et proverbes, contes populaires, vocabulaire des métiers, etc. (1). Un

(1) A ses concours de 1928, l'Académie royale de Langue et de Littérature française a mis le sujet suivant : « On demande le glossaire complet d'une localité de la Belgique romane, y compris le vocabulaire toponymique, onomastique, technologique, etc. Montant du prix : 2000 francs. Les mémoires devront parvenir au secrétariat de l'Académie [Palais des Académies, Bruxelles], avant le 1<sup>er</sup> janvier 1928. Les mémoires couronnés pourront être publiés par l'Académie ».

Signalons aussi l'initiative intelligente que vient de prendre la province de Hainaut. Elle a institué un Comité *Hannonia* qui a pour but de faire connaître et de glorifier le Hainaut. La section qui s'occupe des patois a décidé de faire traduire un texte français dans le dialecte de chacune des 450 communes du Hainaut.

de ses membres se mettrait en rapport avec nous et pourrait notamment s'attacher à traduire notre *Questionnaire français* (1). Il va de soi que toute autre communication serait reçue avec reconnaissance et mentionnée dans notre rapport annuel. On peut, par exemple, nous envoyer des renseignements écrits lisiblement sur fiches (format carte postale ou papier à lettres ordinaire). Et voici à ce propos quelques recommandations essentielles :

Consacrer une fiche à chaque mot ou à chaque famille de mots. Donner la forme usuelle ; noter exactement la prononciation ; définir avec précision ou, mieux encore, donner des exemples typiques, des phrases d'usage courant ; indiquer la localité et, au besoin, la personne de qui on tient le renseignement ; enfin signer tout envoi.

Beaucoup de termes archaïques n'existent plus que figés dans une comparaison ou dans une métaphore, dont souvent on ne comprend même plus le sens : ce sont de précieux témoins du passé. Le mot français *cercueil* envahit aujourd'hui les parlers de l'Ouest ; le mot patois n'y survit plus que dans l'expression *clô d' lûja* (Viesville), *clô d' lûzô* (Mons), *clô d' wîjô* (Wiers), « clou de cercueil », c'est-à-dire petite maladie ou symptôme de dépérissement, avant-coureur de la mort ; excès qui peut être funeste à un âge avancé. Ce précieux *lûja*, etc., reproduit l'ancien français *luisel*, latin *locellus* « petit lieu ». Même phénomène à Custinne (arr. de Dinant), où le namurois *vacha* (cercueil, liég. *wahê*, proprement « vaisseau, petit récipient ») ne survit que dans *clô d' vacha*.

Il va de soi que ce n'est pas seulement les termes désuets et rares qu'il importe de recueillir ; le parler quotidien, encore bien sain et vigoureux, intéresse tout autant et même davantage le philologue.

(1) Adresse : J. Haust, 75, rue Fond-Pirette, Liège.

Comme les exemples parlent plus clairement que toute théorie, nous terminerons en donnant des types de communications, avec [entre crochets] les observations qu'elles nous suggèrent.

\* \* \*

**ahèt**, s. m., personne nonchalante, sans énergie. — Tintigny : Ed. LIÉGEOIS, *Lexique du patois gaumet*. [Définition suspecte et même sûrement inexacte. A Marbehan et à Ste-Marie-sur-Semois, on ne connaît que l'expression : *i n'a pont d'ahèt*, il n'a point d'adresse, d'aptitude, de goût. Bien définir un mot est chose délicate, surtout quand ce mot n'existe plus que figé dans une seule locution : on se laisse facilement égarer par les éléments qui l'entourent. Ainsi, certains articles de Grand-gagnage (par ex., II 510 : « *kihossi*, convoiter », et II 548 : « *naftar*, chose entière, exempté de défauts ») sont de vraies charades pour l'étranger].

**aidi** ou **aidè** [*édè*]. Abandon. Ne s'emploie guère que dans l'expression *leyie à l'aidi*, laisser à l'abandon. Se dit notamment d'un nid que l'oiseau a quitté. — Louis DUFRANE, *Vocabulaire de Frameries* ; 4<sup>e</sup> édition des œuvres de Jos. Dufrane. [L'expression est mal interprétée. Il faut écrire *lèyi alédè*, litt. « laisser enlaidi », comme l'indique le w. de l'Est : *èlèdi*, « enlaidir ; prendre en aversion » ; se dit notamment d'un oiseau qui abandonne sa couvée parce qu'on y a touché. On voit que pour analyser sûrement un mot, il faut connaître plus d'un patois].

**asbane**, s. f., lanière qu'on se passe sur les épaules pour conduire une brouette : *pèrdox l'asbane, vos-âroz branmint pœ ôji*, prenez la sangle, vous aurez beaucoup plus de facilité. — Ste-Marie-Geest : Zénon MEUNIER. [Emprunté du néerl. *halsband*, collier, d'où : bretelle de portefaix. A Noduwez, Perwez, Marilles, Chastre-Villeroux, cet instrument s'appelle une *lache dœ bêrvète*, « laisse de brouette » ; au pays de Charleroi, une *lach'binde*, — qui est peut-être altéré de *halsband* sous l'influence de *lache*].

**aye**, s. f., seulement dans l'expression : *il èst toudi a mès-ayes*, il est toujours à mes trousse, dit la mère en parlant de son enfant qui l'ennuie. — Nivelles : Alph. HANON DE LOUVET.

[Relevé aussi à Bassilly, d'après M. Ferd. BOUCHÉ : *on s'a mis a sès-ayes*, on s'est mis à sa poursuite. — Inédit ; représente sans doute un type \**haille*, qui serait le moyen-haut-allemand *h a d e l* (lambeau), d'où provient le franç. *haillon*].

**boukich**, s. m., lucarne ouverte au haut du mur du fenil : *poki éne avceské d' foûrâche pô boukich jus dou cignô*, jeter une fourchée de fourrage par la lucarne en bas du fenil. — Ellezelles : Emile ROLLAND. [Dérivé de *bouke*, bouche, à l'aide du suffixe *-ich*, fr. *-is*, lat. *-icius* ; cf. Godefroy, v° *bouchel*, et, pour le suffixe, *boullich*, boubier, *latich*, porte à claire-voie (prop. *lattis*), *fondich*, fondrière, à Ellezelles].

**bronk'ter**, v. intr., langûir : *l'èfant bronk'têye ; lès cossèts ont bronk'té, a c'ste eûre i vont bègn ; li feû bronk'têye, gravwiz* (tisonnez) *on pô d'vins ; li feû a bronk'té longtins d'avant d'ès-prinde* (avant de prendre). — Bergilers : Marie BUDENAERS [Dérivé de l'ancien français *bronchier*, baisser tristement la tête].

**chinèl**, s. m., domestique de ferme qui soigne les vaches ; syn. *vaki*, vacher. Certains distinguent entre le *vaki* (homme qui trait les vaches, soigne les étables et travaille dur) et le *chinèl* (jeune garçon qui surveille les bêtes en pâture et fait les menues besognes inférieures) ; au figuré : *dji n' sù ni vo chinèl*, je ne suis pas votre factotum. — Braine-le-Comte : Camille DULAIT. [À Marche-lez-Ecaussinnes, *chinèl* (porcher communal) est archaïque et survit comme sobriquet ; à Fosse-lez-Namur, *chinèl* (abrégé de *pourchinèle*, polichinelle) désigne une personne masquée en temps de carnaval].

**djurvi**, v. intr. : *qué moyén [én = é nasal] dè djurvi a ça ?* quel moyen de faire face à cette situation ? *dju n' sarou nèn djurvi a travayi doula*, je ne saurais supporter de travailler là. — Gottignies : Léon BASSETTE. [Mot rare et très intéressant. Hécart note le rouchi « *jurvir* : *je n' peua jurvir* », où il voit une altération de *suffire*, ce qui évidemment n'est pas possible. C'est l'ancien français : *iorvir*, *jurvir*, *juvir* (v. intr., suffire, venir à bout ; v. tr., endurer), où l'on peut voir, comme me le suggère M. Feller, une altération de *chevir*].

**dusnorté**, découragé, désorienté : *il est tout d'norté*, il a perdu le nord. — G. GOFFINET, né à Neuvillers-Recogne en 1843. [Terme inédit du w. chestrolais. M. G. semble le dériver de

« nord » ; en réalité c'est une curieuse survivance de l'ancien français *desenorter*, « dissuader »].

*si forlouki*, se tromper en regardant, ne pas voir le nombre juste, voir trop ou trop peu d'unités quelconques : *vos n' comptez nin djusse, vos v's-avez forlouki*. — Souxhon-Flémalle : Joseph DUSART. [Inédit ; terme inconnu à Liège, mais de bonne frappe wallonne, sur le type de *si fordwèrmi, si formagni, si forparler, si forpougni, si forsonner*, etc.].

*gâmonè*, v. intr., se dit de la pomme dont l'intérieur « se pique » (commence à se tacher) : *èle gâmonant, nos peumes ; one peume qu'èst gâmonéye*. — Fauvillers : Albert HEYNEN, Alfred TOUSSAINT. [Inédit et précieux ; c'est, dans les parlers modernes, l'exemple le plus septentrional que l'on connaisse de l'ancien français *waumoné* (blet); sur lequel on peut voir *Aucassin et Nicolette*, éd. Roques, p. 97].

*hoûrlê*, mamelon, tertre. — *hoûl*, s. m., 1. talus de la route ; 2. talus séparatif entre deux champs ; il appartient toujours au propriétaire du *tchamp di d'zeû* (champ supérieur) : *il a tchèrwè m' hoûl*, dira le propriétaire de ce champ quand l'autre empiète sur le talus. *Dj'è vèyou l' tins qu' i-gn-ayève dès hoûls po tote li campagne ; a c'ste ètre on n'è veût pus wére pace qu'on bornéye lès tères avou dès masses* (pierres servant de bornes) *èt on tchèrwéye an n' lèyant qu'on royô* (sillon séparatif) *inte lès deûs. I-gn-ayève ossi dès tchin-nes di limite* (chênes laissés à la lisière, parce que tous les terrains étaient d'anciens essarts ; il reste encore quelques-uns de ces chênes). — [Entendu en 1922, de la bouche de M. Omer DESPA, cultivateur à Roy en Famenne, 80 ans].

*intche*, s. f., 1. encre ; 2. enfant turbulent ; homme petit et nerveux, difficile à maîtriser : *c'è-st-one intche ! vos n'è sauriz v'nu a coron* (à bout). — Ciney : Léon SIMON. [Il s'agit de deux mots différents et non de deux sens d'un même mot. Le premier *intche* est bien connu. Le second est rare et précieux : il se prononce comme le premier, mais on l'écrira étymologiquement *indje* : c'est l'ancien français *enge* (engeance, race, espèce), pris dans un sens péjoratif. Il survit à l'Ouest (Charleroi, Viesville, Ecaussinnes), avec *n* prosthétique, sous la forme *nindje* : *toute il nindje*, toute la troupe d'enfants turbulents. D'où aussi le verbe *innindji* (Marche-lez-Ecaussinnes) « infester » ; cf. *einneigé* dans Sigart].



**isté** [*isteu*]. Dire à quelqu'un son *isté* signifie lui dire ses vérités. — L. DUFRANE, *Vocab. de Frameries*. [Inédit ; rien dans Delmotte, Hécart, Sigart. Nous y reconnaissons l'ancien français *niceté* « sottise, stupidité », dérivé de *nice*, latin *nescius*. L'auteur, comme d'ailleurs tout le monde dans sa région, analyse mal (son *isté*, au lieu de : sa *nisté*), parce que le mot n'existe plus que précédé de l'adj. poss., lequel est le même au fém. qu'au masc. J'ai entendu aussi à Gottignies, de la bouche de M. Léon BASSETTE : *dju li é clapé s' nisté, dju vos-é clapé vo nisté*, où mieux *niceté*].

**lu misse**, s. f., partie du corps des animaux en forme de langue, rouge ordinairement, (verdâtre chez les poules), située dans le dos (= le défaut de l'épaule ?) et très sensible. — **missi**, v. tr., 1. frapper sur la *misse* ; un coup, même peu violent, porté à cet endroit, suffit pour faire tomber un animal ; 2. par extension, assommer, frapper violemment (sur la tête, etc.). — Lodomez, La Vault, Somagne (hameaux de Stavelot) : Camille DELECLOS ; 1926. [Excellent. Un philologue définirait sèchement : « *misse*, s. f., emprunté de l'all. *Milz*, fr. la rate ». Mais la description de notre jeune correspondant est charmante de pittoresque et de « vécu »].

**pèrkin**, s. m., chariot à trois roues, dont une toute petite sur le devant ; on peut le culbuter comme un tombereau. — Bergilers : Marie BUDENAERS ; Lantremange : Marcel RIGOT. [Inédit. Les dialectes flamands connaissent *parren*, *perren* (Schuermans), culbuter, par ex. une brouette ; *perre* (De Bo) culbute ; mais les lexiques flamands ne citent pas, que je sache, le diminutif \**perreken*, qui serait à la base du mot wallon].

**pire du tonfre**, aérolithe, éclat de bolide. Le nom wallon (« pierre de tonnerre ») provient de l'explosion qui accompagne le bris du bolide ; il est diversement appliqué. 1° A Sourbrodt, pierre noire (couleur du vrai bolide). 2° A Malmedy, Stavelot, caillou rond et blanc, dur comme du marbre. 3° Par extension, toute pierre étrange et rare qu'on trouve dans le sol. De même l'all. Donnerstein signifie bélemnite. — Abbé N. PIETKIN, curé de Sourbrodt ; 1904.

**pôssin'rèye** (*fè one* ~), faire un groupement (de plusieurs ménages) pour acheter et dépecer une bête, notamment lors de la fête. — Roy en Famenne : Maria DESPA. [Inédit ; c'est

l'ancien français *parçonerie*, partage, association. On écrira donc *pôcin'rière*].

**somonre**, avertir (les bêtes de somme) : *li tchèron a somonou sès dj'vòs*, le charretier a donné à ses chevaux le signal de démarrer ; v. réfl., *li vatche asmètante cawyéye èt s'pîtrouyéye, èle si somont*, la vache prête à vèler agite la queue et aussi piétine, elle donne des signes d'une délivrance prochaine. — Villers-Ste-Gertrude : Constant LECLÈRE. [Mot et exemples précieux ; c'est l'ancien français *semondre*, lat. \* s u b m o - n e r e].

**stoûve**, s. f., chambre commune, munie d'un poêle (*fornê*), où l'on se tient en hiver ; emprunté de l'all. Stube. La maison a d'ordinaire quatre pièces au rez-de-chaussée : la *mâhon* ou *cuhène* (cuisine) ; la *dêspinse* (dépense), annexe de la précédente ; la *stodve*, et son annexe la *tchambe* (chambre d'apparat). L'étage s'appelle *plantchi* (plancher), le grenier *guèrni*. Le tout forme le *côr dê lodjis* ou la *prêmi parçon*. — Faymonville : Joseph BASTIN.

**tezekier**, v. intr., toussoter. — Pâturages : D<sup>r</sup> V. VAN HASSEL. [Inédit. Dérive sans doute de l'ancien français *ptisique*, phtisie].

**wihion**, s. m., 1. écouvillon : *c'est come on ramon po hover l' for* ; 2. brandon (torche de paille placée au bout d'un bâton, qu'on plante aux extrémités d'un champ ensemencé ou d'un champ de trèfle, etc., pour défendre d'y pâturer : *mète on wihion*. — Bergilers : Marie BUDENAERS. [Diminutif en *-ion*, *-yon* (fr. *-illon*) du néerl. *wisch* ; (*stroowisch*), bouchon de paille, brandon. Le mot, au sens 2, est connu également à Odeur et à Vottem].

**wimâ**, s. m. signifie « regain » à Witry, à Fauvillers, et à Strainchamps (dépendance de Hollange) ; à Hollange même, qui est plus au nord, commence l'aire du type wallon *wayin*. [J'ai pu constater que *-â* final est long. Ce mot représente l'ancien français *waymal*, *gaimal*, adjectif à suffixe *-alis* (cf. Rabelais, *Garg.*, 4 : « prez guimaulx sont prez qui portent herbe deux foyz l'an », c'est-à-dire des prés à regain). Le radical est *guaim* (= w. *wayin*). Pour le suffixe, comparez \* *nid â le* = *niyd* (nichet), à Fauvillers].

**zoublè**, v. intr., sauter ; **zoubrale**, s. f., femme qui court et sautille. De l'all. *zauberin*, sorcière ? *zoublè* serait-il : sauter à la façon des sorcières chevauchant le balai ? — Ciney : Léon SIMON. [Ce serait trop joli ! La vérité est plus prosaïque. Par l'onomatopée *zoup* on indique qu'une personne, un animal sautille ou s'esquive prestement ou qu'un objet disparaît en un clin d'œil ; de là, en namurois, *zoupler*, *zoupter*, se mouvoir par bonds, en sautillant ; *zoubrale* est formé de *zoub* à l'aide du suffixe *-erelle*, sur le type de *houprale*, chouette (= celle qui appelle en criant, du verbe *houper*, crier « houp ! »). — L'erreur d'interprétation, même pour le dialectologue expérimenté, est toujours difficile à éviter. L'imagination impose des rapprochements souvent arbitraires. Au reste, pourquoi s'en plaindre ? Si l'illusion est féconde, l'erreur est parfois bonne à quelque chose. Sans la sorcière germanique, qui sait si notre correspondant aurait songé à signaler cette intéressante *zoubrale*, dont l'existence nous était inconnue ?]

\* \* \*

On pourrait sans peine allonger cette liste ; mais les quelques exemples que nous avons puisés au hasard suffisent à montrer l'importance de nos patois, aussi bien pour l'étude de la vie populaire que pour la connaissance de l'ancien français ou des influences germaniques en Wallonie.

Que les amis de notre vieux langage n'hésitent pas à venir à nous ; qu'ils soient convaincus de l'intérêt national et scientifique de nos diverses entreprises. En méditant ce mot de Gaston Paris : *La simple et fidèle constatation des faits est déjà un grand service rendu à la science*, puisse chacun d'eux consentir à nous aider dans la mesure de son pouvoir !

---